

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**AGENCE DU BASSIN DU FLEUVE NIGER (ABFN)  
PROJET DE REHABILITATION ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DU FLEUVE NIGER (PREEFN)  
AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERETS  
N°001/2024 /MEADD-ABFN/PREEFN**



**Titre : Sélection d'un Consultant (bureau d'études) pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN).**

No de Prêt: Crédit n°6204-ML  
et Don n° D281-ML.

No de référence (selon le Plan de Passation des marchés)

Le Gouvernement de la République du Mali a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Recrutement de bureaux d'études << consultant >> pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN) :

L'objectif global de l'évaluation est triple : i) rendre compte de la performance et des résultats atteints par le Projet ; ii) capturer et diffuser l'expérience du PREEFN et iii) préparer l'après projet en assurant la prise en charge des acquis.

Le Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN) invite les firmes de consultants (" Consultants ") admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Capacités techniques et managériales de la firme.

- Expérience générale de la firme dans le domaine de la mission.
- Nombre de contrats similaires exécutés. Chaque contrat similaire sera accompagné de la preuve de sa réalisation par la firme (page de garde, page de signature du contrat et attestation de bonne fin d'exécution de la mission).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9. des " Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID " de juillet 2016, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les consultants figurants sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et les Délégations de Service Public (ARMDS) seront écartés. Cette liste figure sur le site : [www.armds.gov.ml](http://www.armds.gov.ml) et [www.dgmp.gov.ml](http://www.dgmp.gov.ml)

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les consultants doivent avoir une adresse fixe et vérifiable, sous peine de rejet de leurs manifestations d'intérêts.

Pour d'amples informations, contacter le Projet à l'adresse ci-dessous :

Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN) sise à N'Tabacoro bâtiment ABFN situé dans la cour de la Direction Générale des Eaux et Forêts côté Sud, Tél: 20 28 19 92 - Bamako, REPUBLIQUE DU MALI, de 09 heures à 16 heures TU.

Mr Abdourahmane Oumarou TOURE, Directeur Général/ABFN, Coordinateur du PREEFN  
Tél.: +223 20 28 19 92, Fax: +223 20 28 73 69.  
E-mail: [tourehamanitou@gmail.com](mailto:tourehamanitou@gmail.com) ou [abdoul\\_malick2003@yahoo.fr](mailto:abdoul_malick2003@yahoo.fr).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en courrier physique, au plus tard le **jeudi 08 février 2024 à 10 heures 00mn.**

Chaque dossier sous pli fermé, devra porter la mention suivante : manifestations d'intérêts pour le **Recrutement d'un bureau d'études << consultant >> pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet de Réhabilitation Economique et Environnementale du Fleuve Niger (PREEFN)**

**Bamako, le 22 janvier 2024**  
Le Directeur Général de l'ABFN,  
Coordinateur du PREEFN  
Abdourahmane Oumarou TOURE  
Chevalier de l'Ordre National